

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/06/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 30/06/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 30/06/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250623-2025JUN23_210-DE
	4.2.1	Création de poste

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

7

Séance Publique ordinaire du **23 juin 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 13 juin 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Ghislain de FLAUJAC
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. André GALOIX
M. Frank GOBBATO
Mme Françoise LACAPERRE
M. Patricia MARROCQ
M. François-Xavier ROUX

Ont donné procuration :

M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. André GALOIX à M. Xavier BALLENGHIEN
Mme Françoise LACAPERRE à M. Jean-Yves DELACOSTE
M. Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC
M. François-Xavier ROUX à Mme Claire TRAMOND

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Proposition de création d'un emploi d'agent d'accueil saisonnier au Musée

RAPPORTEUR : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines

L'article L 332-23-2° du code général de la fonction publique prévoit que les collectivités et établissements peuvent recruter par contrat de droit public pour exercer des fonctions correspondant à un emploi d'activité pour une durée maximale de six mois, en tenant compte des renouvellements de contrats le cas échéant, sur une période de douze mois consécutifs.

Considérant qu'en raison de la hausse de la fréquentation du Musée en période estivale, il conviendrait de recruter un agent contractuel sur un emploi de chargé d'accueil,

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- de créer un emploi non permanent d'agent d'accueil du musée au grade d'Adjoint du patrimoine, à temps complet, pour une durée de 2 mois maximum allant du 1^{er} juillet 2025 au 31 août 2025. La rémunération sera fixée par référence au 1^{er} échelon du grade d'Adjoint du patrimoine.

ceci étant précisé que les crédits suffisants pour faire face à cette dépense sont prévus au budget de l'exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



La Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 JUIN 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 JUIN 2025